
Les besoins gériatologiques en pays yonnais

DOCUMENT D'ETAT DES LIEUX

Cette  tude a  t  effectu e,   la demande de l'Instance Locale de G rontologie et du CLIC Entour' ge, par l'Observatoire r gional de la sant  des Pays de la Loire et le Dr Nadine Le Cars.

Sa r alisation a  t  assur e par le Dr Nadine Le Cars, Christophe Leux, et Fran ois Tuffreau, en collaboration avec Fran oise Leli vre et Marie-C cile Goupil.

Nos remerciements vont aux membres du CLIC et aux diff rents partenaires qui ont bien voulu r pondre   nos diff rentes sollicitations.

SOMMAIRE

I - Les principales évolutions démographiques.....	p. 5
II - Les aides à l'autonomie.....	p. 9
III - Aides et soins de proximité.....	p. 13
IV - Les établissements d'hébergement et de soins pour personnes âgées.....	p.19
V - La coordination des interventions.....	p. 29
Annexes.....	p. 35

PREMIERE PARTIE

Les principales évolutions démographiques

I - 1 - La situation aux recensements de la population (1990-1999)

Contexte régional et départemental¹

En 1999, les Pays de la Loire comptent 3,2 millions d'habitants. Le taux de croissance de la population des Pays de la Loire entre 1990 et 1999 était de 0,59 % par an, c'est le 5^{ème} taux d'accroissement annuel le plus élevé en France. Ce gain de population est dû pour 65% au solde naturel et pour 35% au solde migratoire. Au sein de la région, la Loire-Atlantique et la Vendée ont connu le plus fort taux d'accroissement annuel (respectivement 0,83 % et 0,64 %).

Les plus de 60 ans représentent 22 % de la population des Pays de la Loire, les plus de 75 ans 8 % et les plus de 85 ans 2,5 %. L'indice de vieillissement² en 1999 est de 85,6 %.

En 1999, la Vendée compte 540 000 habitants. La population rurale représente 47% de la population totale. Un quart des habitants a plus de 60 ans (135 200 personnes), 8% plus de 75 ans (48 110 personnes) et 2,8 % plus de 85 ans (15 100 personnes).

L'indice de vieillissement de la Vendée est de 103 %. Cela signifie que l'effectif des plus de 60 ans est supérieur à celui des moins de 20 ans. Cet indice de vieillissement est supérieur à celui de la France (87 %). C'est le plus élevé de la région des Pays de la Loire.

Le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans a augmenté de 19,8% entre 1990 et 1999.

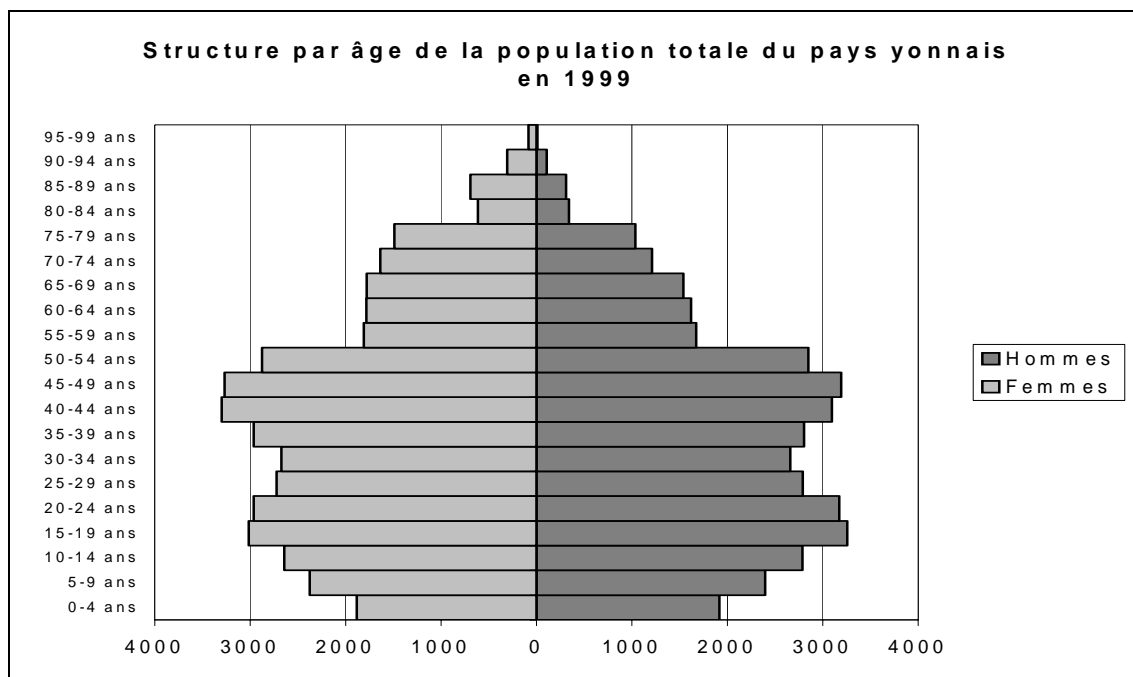
Démographie du pays yonnais

La population du pays yonnais est voisine de 80 000 personnes : un peu plus de 60% de la population vit à La Roche-sur-Yon (49 492 personnes), et 39 % dans l'une des 14 communes de la « couronne yonnaise » (30 374 personnes).

¹ Source : INSEE, Recensement de la population de 1999

² Indice de vieillissement : nombre de personnes âgées de plus de 60 ans pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans.

Pyramide des  ges



La pyramide des  ges du pays yonnais en 1999 fait appara tre deux ruptures marqu es dans la d mographie du territoire,   55 ans, et   75 ans, correspondant aux g n rations nombreuses n es apr s les deux guerres mondiales.

Les personnes  g es de plus de 60 ans repr sentent 18% (14 569 personnes) de la population du pays yonnais. Les deux tiers vivent   La Roche-sur-Yon (9 620 personnes), un tiers sur la couronne yonnaise (4 949 personnes).

Parmi les personnes de plus de soixante ans, une sur trois est  g e de plus de 75 ans (6,3% de la population totale), et une sur dix de plus de 85 ans.

La population des personnes  g es de plus de 60 ans a augment  de 23 % entre 1990 et 1999. L'effectif des plus de 75 ans a augment  de 24%, et le nombre de personnes  g es de plus de 85 de 52%.

Les communes du pays yonnais qui connaissent le plus fort taux d'accroissement de la population de plus de 60 ans sont Venansault, Clouzeaux, Mouilleron et St Florent (respectivement + 42,7%, + 35,3%, + 33,2% et + 32,5%). On observe en revanche un taux d'accroissement plus faible   Fouger , Thorigny et Le Tablier (respectivement +0,6%, + 2,4% et + 5%).

Tableau 1 : Population des communes du pays yonnais en 1999 : population totale et population des personnes âgées de plus de 60 ans par tranche d'âge

	Population totale	> 60 ans	> 75 ans	> 85 ans
Aubigny	2 332	406	128	29
Chaillé-sous-les-Ormeaux	1 015	228	68	14
La Chaize-le-Vicomte	2 443	515	221	81
Clouzeaux	2 108	306	79	10
Dompierre-sur-Yon	3 192	349	103	23
La Ferrière	3 943	636	235	81
Fougeré	841	158	52	9
Landeronde	1 816	228	55	7
Mouilleron-le-Captif	3 942	480	162	50
Nesmy	1 977	366	118	31
St Florent-des-Bois	2 353	485	210	71
Le Tablier	468	80	23	7
Thorigny	881	211	72	22
Venansault	3 513	501	192	61
La Roche-sur-Yon	49 292	9 620	3 277	1 016
Total pays yonnais	79 639	14 007	4 516	1 277

Source : Recensement de la population de 1999 - INSEE

Parmi les personnes de plus de soixante ans, les femmes sont majoritaires, et la proportion de femmes augmente avec l'âge. En 1999, 58 % des personnes âgées de plus de 60 ans sont des femmes : 54% parmi les 60-74 ans et 62% parmi les plus de 75 ans.

L'indice de vieillissement du pays yonnais en 1999 est de 72% contre 103% dans le département. Il est en forte augmentation par rapport à 1990.

Mortalité et espérance de vie : contexte régional et départemental

Comme en France, la mortalité dans la région des Pays de la Loire ne cesse de reculer : - 29 % chez les hommes et - 33 % chez les femmes entre 1981 et 1998. Cette baisse concerne tous les âges.

Les maladies cardio-vasculaires, les cancers, les accidents et autres morts violentes, et les maladies respiratoires constituent, dans les Pays de la Loire comme en France, les quatre causes principales de décès.

Un décès masculin sur deux mais seulement un décès féminin sur quatre a lieu avant 75 ans.

L'espérance de vie à la naissance est supérieure dans les Pays de la Loire à la moyenne nationale, atteignant 75,4 ans pour les hommes et 83,3 ans pour les femmes en 2000.

En Vendée, les indicateurs de santé ont des valeurs proches de celles de la région, avec une espérance de vie de 75,2 ans pour les hommes et 83,3 ans pour les femmes.

I - 2 - Projections d mographiques   l'horizon 2015

Selon les projections d mographiques  tablies par l'Insee, la population du pays yonnais augmenterait de 6 000 habitants entre 2005 et 2015. **Mais cette augmentation ne concernerait que les plus de 60 ans**, avec une augmentation de 6 400 personnes (+ 41%), alors que l'effectif des moins de 60 ans serait en l ger recul.

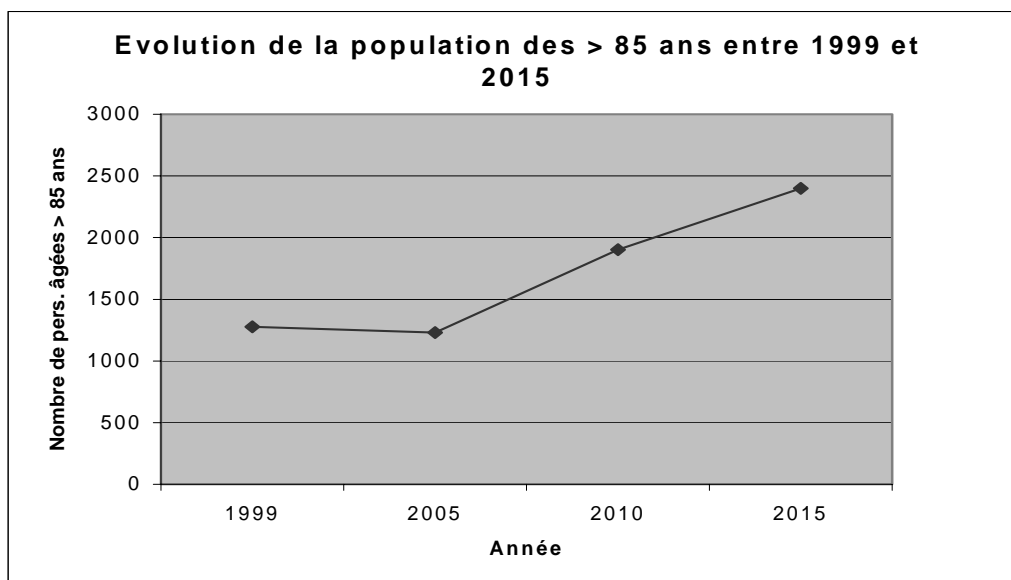
Tableau 2 : Evolution attendue de la population totale du pays yonnais, par classes d' ge, entre 2005 et 2015

Population totale	1999	2005	2010	2015	Evolution 2005-2015	
	79 639	83 364	85 908	89 234	Nombre	%
< 20 ans	21 672	20 764	20 552	20 746	- 18	- 0,1%
20 – 59 ans	43 960	47 164	47 379	46 648	- 516	- 1,1
> 60 ans	14 007	15 436	18 458	21 840	+ 6 404	+ 41%
> 75 ans	4 516	5 739	6 804	7 603	+ 1 864	+ 32%
> 85 ans	1 277	1 231	1 903	2 399	+ 1 168	+ 95%

Source : Projection de population Omphale

Cette augmentation est principalement due   l'arriv e de la g n ration du baby-boom   l' ge de 60 ans.

Selon les hypoth ses actuelles, le nombre de personnes  g es de plus de 85 ans devrait doubler entre 2005 et 2015, passant de 1 200   2 400 personnes.



Source : INSEE - Omphale

DEUXIEME PARTIE

Les aides   l'autonomie

L'apparition des incapacit s, qu'elles soient physiques, sensorielles ou intellectuelles, est fortement li e   l' ge. Pour r pondre aux besoins d'aide des personnes  g es, a  t  institu e le 1^{er} janvier 2002 l'allocation personnalis e d'autonomie (APA) qui a succ d    la prestation sp cifique d pendance (PSD).

L'APA est une aide destin e aux personnes  g es de soixante ans ou plus, et se trouvant dans l'incapacit  d'assumer les cons quences du manque ou de la perte d'autonomie li es   son  tat physique et/ou mental pour leur permettre de b n ficier d'une prise en charge adapt e. Il s'agit d'une prestation en nature. L' valuation de la perte d'autonomie est effectu e   partir de la grille AGGIR, les b n ficiaires de l'APA appartenant aux groupes iso-ressources GIR 1   GIR 4.

D finition des GIR (Groupes Iso Ressource)

GIR 1 : personnes confin es au lit ou au fauteuil, ayant perdu leur autonomie mentales, corporelle, locomotrice et sociale, qui n cessitent une pr sence continue et indispensable d'intervenants

GIR 2 : deux sous-groupes : d'une part les personnes confin es au lit et au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement alt r es et qui n cessitent une prise en charge pour la plupart des actes de la vie courante ; d'autre part, celles dont les fonctions mentales sont alt r es mais qui ont conserv  leurs capacit s motrices. Le d placement   l'int rieur est possible mais la toilette et l'habillement ne sont pas faits ou partiellement.

GIR 3 : personnes ayant conserv  leur autonomie mentale partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui n cessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle. Ainsi, la toilette et l'habillement ne sont

pas faits ou partiellement. De plus, l'hygi ne de l' limination n cessite l'aide d'une tierce personne.

GIR 4 : personnes qui n'assument pas seules leur transfert mais qui, une fois lev es, peuvent se d placer   l'int rieur du logement. Elles doivent  tre aid es pour la toilette et l'habillement. La plupart s'alimentent seules : ce groupe comprend aussi des personnes sans probl me de locomotion mais qu'il faut aider pour les activit s corporelles et les repas.

GIR 5 : personnes autonomes dans leur d placement chez elles, qui s'alimentent et s'habillent seules. Elles peuvent n cessiter une aide ponctuelle pour la toilette, la pr paration des repas et le m nage.

GIR 6 : personnes n'ayant pas perdu leur autonomie pour les actes discriminants de la vie quotidienne.

Contexte national

Au 31 mars 2005, 873 000 personnes b n ficiaient de l'APA en France dont 59 %   domicile et 41 % en  tablissement.

Tableau 3 : R partition selon le GIR en France en 2004

GIR	A domicile		En �tablissement		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
GIR 1	16 000	3 %	55 000	15 %	71 000	8 %
GIR 2	102 000	20 %	151 000	42%	253 000	29 %
GIR 3	116 000	23 %	61 000	17 %	177 000	20 %
GIR 4	280 000	54 %	92 000	26 %	372 000	43 %
Ensemble	513 000	59 %	360 000	41 %	873 000	

Source : Enqu te trimestrielle de la DREES aupr s des conseils g n raux

La répartition de l'APA selon le GIR est différente à domicile et en établissement :

- Parmi les bénéficiaires de l'APA qui vivent à domicile, 77% relèvent du GIR 3 ou 4, contre 23% du GIR 1 ou 2.
- En établissement, 58 % des bénéficiaires de l'APA relèvent du GIR 1 ou 2, contre 42% du GIR 3 ou 4.

85% des bénéficiaires de l'APA sont âgés de plus de 75 ans et 44% de plus de 85 ans. Les femmes sont surreprésentées parmi les bénéficiaires de l'APA : 78% des bénéficiaires de l'APA de plus de 75 ans sont des femmes alors qu'elles constituent 64% de l'ensemble de la population âgée de 75 et plus.

Disparités géographiques³

En 2003, selon les estimations effectuées par la DREES, le nombre de personnes bénéficiant de l'APA pour mille personnes âgées de plus de 75 ans variait de 100 à 300 selon les départements, pour une moyenne nationale de 170 bénéficiaires pour 1000.

Ces écarts peuvent s'expliquer à plus de 60% par la structure sociodémographique des départements : le nombre de bénéficiaires de l'APA est plus élevé dans les départements à forte population rurale, et dans ceux où la part des agriculteurs et des ouvriers dans la population active a été grande.

Une explication de second ordre (6% des écarts) est apportée par des indicateurs influant sur la politique des départements en faveur des personnes âgées (places d'hébergement dans les établissements, richesse du département, aide sociale en direction des personnes âgées...). La partie des écarts qui reste inexplicite (32%) peut également traduire d'autres aspects de ces politiques.

Selon cette étude, l'espérance de vie exerce deux effets opposés sur le recours à l'APA :

- d'une part, une espérance de vie élevée est un indicateur de bon état de santé d'une population et elle est souvent liée à une faible prévalence des incapacités, donc à un faible niveau de dépendance ;
- d'autre part, une espérance de vie élevée s'accompagne d'une forte représentation des personnes très âgées dans la population.

³ Source : DREES, *Etudes et Résultats* n° 372, janvier 2005

Contexte départemental

Au 31 décembre 2004, 8 688 personnes bénéficiaient de l'APA en Vendée, dont 40 % à domicile (3 513 personnes) et 60 % en établissement (5 175 personnes).

Contrairement à la répartition nationale, la majorité des bénéficiaires de l'APA en Vendée vit en établissement.

Le nombre de bénéficiaires de l'APA pour 1000 habitants âgés de plus de 75 ans en Vendée (167 pour 1000) est à peu près équivalent à la moyenne nationale : 170 pour 1000.

En revanche, si on tient compte de la structure sociodémographique du département, on obtient une valeur corrigée pour la Vendée inférieure de 13% à la moyenne nationale.

Tableau 4 : Répartition selon le GIR en Vendée en 2004

GIR	A domicile		En établissement		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
GIR 1	113	3 %	645	13 %	758	9 %
GIR 2	721	20 %	1 989	38 %	2 700	31 %
GIR 3	720	21 %	745	14 %	1 465	17 %
GIR 4	1 959	56 %	1 795	35 %	3 359	43 %
Ensemble	3 513	40	5 174	60	8 687	

Source : Conseil général de la Vendée

La répartition des bénéficiaires de l'APA selon le GIR est sensiblement la même en Vendée et en France. 72 % des bénéficiaires de l'APA sont des femmes (68 % des bénéficiaires à domicile, 75 % des bénéficiaires en établissement).

Tableau 5 : Répartition des bénéficiaires de l'APA par tranche d'âge

Age	Domicile		Etablissement		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
60 - 74 ans	692	19,7	484	9	1 176	14 %
75 - 84 ans	1618	46	1895	36,6	3 513	40 %
> 85 ans	1203	34	2797	54	4 000	46 %

Source : Conseil général de la Vendée

Pays yonnais

A la fin de l'année 2004, 902 personnes domiciliées sur le pays yonnais bénéficiaient de l'APA dont 36% à domicile (322 personnes) et 64% en établissement (580 personnes). Cette répartition est proche de la moyenne vendéenne.

Près de deux bénéficiaires de l'APA sur trois vivent en établissement. Le taux de bénéficiaires de l'APA est de 180 pour 1000 habitants de plus de 75 ans, soit une valeur légèrement supérieure au taux départemental (167 pour mille).

A La Roche-sur-Yon, 557 personnes b n ficient de l'APA dont un tiers   domicile (190 personnes) et deux tiers en institution (367 personnes).

Tableau 6 : R partition des b n ficiaires de l'APA par niveau de d pendance en pays yonnais

GIR	Domicile		Etablissement		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
GIR 1	7	2 %	79	14 %	86	9 %
GIR 2	58	18 %	218	38 %	276	31 %
GIR 3	66	21 %	85	15 %	151	17 %
GIR 4	191	59 %	198	34 %	389	43 %
Ensemble	322	36 %	580	64 %	902	

Source : Conseil g n ral de la Vend e

Dans le pays yonnais, la r partition des b n ficiaires de l'APA selon le GIR,   domicile et en  tablissement, est identique   celle du d partement.

Tableau 7 : R partition des b n ficiaires de l'APA par tranche d' ge

Age	Domicile		Etablissement		Ensemble		% de l'effectif de la tranche d'�ge ⁴
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
60 - 74 ans	60	18,6	70	12	130	14 %	1,3%
75 - 84 ans	151	46,9	209	36	360	40 %	8%
> 85 ans	111	34,5	301	51,9	412	46 %	33%

Source : Conseil g n ral de la Vend e

La r partition par tranche d' ge des b n ficiaires de l'APA est tout   fait comparable dans le pays yonnais et en Vend e. La majorit  des b n ficiaires (54 %) sont  g s de moins de 85 ans.

Le nombre de b n ficiaires de l'APA par habitant est  troitement corr l    l' ge : on d nombre un b n ficiaire pour 100 personnes  g es parmi les 60-74 ans et 8 b n ficiaires de l'APA pour 100 personnes  g es pour le groupe d' ge 75-84 ans.

Au-del  de 85 ans, un habitant du territoire sur trois b n ficie de l'APA.

Tableau 8 : R partition des b n ficiaires de l'APA par sexe

Age	Domicile		Etablissement	
	H	F	H	F
60 - 74 ans	19	41	31	39
75 - 84 ans	53	98	51	158
> 85 ans	22	89	50	251

Source : Conseil g n ral de la Vend e

75 % des b n ficiaires de l'APA  g s de 60 ans ou plus sont des femmes (70,8 %   domicile et 77,2 % en  tablissement).

⁴ Rapport du nombre de b n ficiaires de l'APA pour chaque tranche d' ge   l'effectif estim  de cette tranche d' ge en 2005 (X 100)

TROISIEME PARTIE

Aides et soins de proximit 

III - 1 - Les professions de sant 

M decine g n rale

Contexte national

En France, au 31 d cembre 2003, on compte en moyenne un m decin g n raliste lib ral pour 990 habitants. Un quart des m decins g n ralistes lib raux sont des femmes et 17% sont  g s de plus de 55 ans.⁵

Contexte r gional et d partemental

Selon la m me source, en Vend e, au 31 d cembre 2003, un m decin g n raliste prend en charge un millier d'habitants (1064), chiffre proche de la moyenne r gionale (1084 habitants).

Le taux de croissance annuel moyen de l'effectif des m decins g n ralistes lib raux entre 1991 et 2002 est de 0,89% en Vend e contre 0,84 % dans les Pays de la Loire et 0,43 % en France.⁵ On observe donc un « rattrapage » en mati re de d mographie m dicale, par rapport   la moyenne fran aise.

Dans les Pays de la Loire, 23 % des m decins g n ralistes lib raux sont des femmes. 13% ont plus de 55 ans.

Pays yonnais

En 2003, le pays yonnais comptait 99 m decins g n ralistes lib raux dont 67   La Roche-sur-Yon et 32 sur la couronne yonnaise⁶.

Un tiers des m decins g n ralistes lib raux sont des femmes. 15 % ont plus de 55 ans. Un m decin g n raliste du pays yonnais prend en charge en moyenne 806 habitants : 751 habitants pour un m decin g n raliste de La Roche-sur-Yon et 942 habitants pour un m decin g n raliste de la couronne yonnaise.

La densit  m dicale est sup rieure de 27 % en pays yonnais par rapport   celle de l'ensemble du d partement et de 23% par rapport   celle de la France.

Soins infirmiers et de nursing

Les soins infirmiers et/ou de nursing sont d livr s par :

- les infirmiers lib raux,
- les centres de soins infirmiers (CSI) o  les intervenants sont salari s,
- les services de soins infirmiers   domicile (SSIAD).

⁵ Source : CNAMTS (SNIR), Carnets statistiques 2005, n  111

⁶ Source : fichier ADELI, d cembre 2004

• **Contexte national**

En France m ropolitaine au 1^{er} janvier 2005, on d nombre 450 000 infirmiers. 14% ont une activit  lib rale.⁷

Deux tiers des actes des 48 000 infirmiers lib raux correspondent   des soins de nursing, s'adressant essentiellement   des personnes  g es. Chaque infirmier voit en moyenne 300 patients diff rents dans l'ann e, 36% d'entre eux  tant  g s de 70 ans ou plus.⁸

On d nombre par ailleurs 700 centres de soins infirmiers o  exercent des infirmiers salari s et 1 700 services de soins infirmiers   domicile (SSIAD).⁸

• **Contexte r gional**

La majorit  des soins de nursing aupr s des personnes  g es est r alis e par les infirmiers lib raux. D'apr s une  tude effectu e par l'assurance maladie, 12 800 personnes  g es de plus de 60 ans ont b n fici  de toilettes en secteur ambulatoire par des infirmi res lib rales, dans la r gion, en 2001, contre 8 300 prises en charge par les SSIAD.⁹

Infirmiers lib raux :

Les Pays de la Loire ont une densit  d'infirmiers lib raux de 52 pour 100 000 habitants. A l'int rieur de la r gion, la Vend e a la densit  la plus faible : 49 pour 100 000 habitants.⁹

Services de soins infirmiers   domicile :

La Vend e dispose de 30 SSIAD sur l'ensemble du d partement. 970 places sont financ es au 31/12/2002 pour un total de 1 030 places autoris es.¹⁰

Le taux d' quipement¹¹ d partemental est de 20,7 (16,7 au plan r gional et 15,5 au plan d partemental).¹²

Les centres de soins infirmiers emploient 114 infirmiers.¹³

• **En Vend e**

L'ADMR regroupe 112 associations locales qui g rent notamment :

- 13 centres de soins infirmiers
- 16 services de soins infirmiers   domicile avec 470 places.
-

L'UDAMAD (Union d partementale des associations de maintien   domicile sur la Vend e) g re 11 services de soins infirmiers   domicile.

3 services de soins infirmiers   domicile d pendent d'Etablissemments de sant .

⁷ Source : DREES

⁸ Source : CNAMTS (SNIR), Carnets statistiques 2005, n  111

⁹ La sant  observ e dans les Pays de la Loire, Edition 2003 - 2004

¹⁰ Source : Conseil g n ral de Vend e

¹¹ Taux d' quipement : nombre de places pour 100 personnes  g es de plus de 75 ans vivant au domicile au 01/01/2002

¹² Source : Conseil g n ral de Vend e

¹³ Source : DRASS (ADELI)

• **Pays yonnais**

Le pays yonnais compte :

- 35 infirmiers lib raux, soit une densit  de 44 infirmiers lib raux pour 100 000 habitants, inf rieure   la moyenne d partementale et pratiquement  gale   la moiti  de la moyenne nationale
- 6 services de soins infirmiers   domicile
- 3 centres de soins infirmiers.

Les services de soins infirmiers   domicile et les centres de soins intervenant en pays yonnais d pendent de l'ADMR et du SADAPA :

L'**ADMR** (Association d'aide   domicile en milieu rural) g re 4 SSIAD localis s  

- La Chaize-le-Vicomte pour le secteur de La Chaize-le-Vicomte, Thorigny et Fouger 
- La Mothe-Achard pour les secteurs de Venansault, Les Clouzeaux, Landeronde
- Palluau pour le secteur de Mouilleron-le-Captif
- St Florent des Bois pour les secteurs de St Florent des Bois, Le Tablier, Chaill , Nesmy et Aubigny

Trois centres de soins infirmiers sont localis s   :

- La Roche-sur-Yon : Association Sant  Soins Infirmiers,
- La Chaize-le-Vicomte pour le secteur de La Chaize, Thorigny et Fouger 
- La Mothe-Achard pour le secteur de Landeronde.

Deux SSIAD sont localis s :

- Aux Essarts, le **SADAPA** qui couvre les secteurs de La Ferri re et Dompierre
- A La Roche-sur-Yon, le **SADAPA** intervient sur la Ville.

Soins de r ducation

• **Masseurs-kin sith rapeutes**

La densit  de masseurs-kin sith rapeutes lib raux en Vend e au 31 d cembre 2003 est de 62 masseurs-kin sith rapeutes pour 100 000 habitants, l g rement inf rieure   la moyenne nationale (70/100 000).¹⁴ Un masseur-kin sith rapeute vend en voit en moyenne 312 clients diff rents, pour une moyenne nationale de 253 clients.¹⁰

73 masseurs-kin sith rapeutes lib raux sont install s sur le pays yonnais dont 55   La Roche-sur-Yon. La densit  de masseurs-kin sith rapeutes est de 91/100 000 habitants, c'est- -dire nettement sup rieure aux densit s nationale (+ 30%) et d partementale (+ 47%).

• **Orthoptistes lib raux**

Les orthoptistes lib raux sont peu nombreux en Vend e : 1,4 orthoptiste pour 100 000 habitants alors que la moyenne nationale est de 2,5 pour 100 000 d'habitants. En moyenne, un orthoptiste vend en a 483 clients diff rents, taux proche de la moyenne nationale : 450 clients par orthoptiste.¹⁰

¹⁴ Source : CNAMTS (SNIR) : Carnets statistiques 2005, n  111

A l'int erieur du pays yonnais, les 4 orthoptistes lib eraux sont install es   La Roche-sur-Yon.

• *Orthophonistes*

La Vend ee compte, en 2003, 13,2 orthophonistes pour 100 000 habitants, ce qui est inf erieur   la densit e moyenne nationale : 18,8 orthophonistes pour 100 000 habitants. La client ele d'un orthophoniste vend een est plus importante qu'au plan national (110 patients contre 98 en moyenne en France).¹⁰

14 orthophonistes sont install es en pays yonnais, dont 12   La Roche-sur-Yon, parmi lesquels 4 ont  galement un cabinet sur la couronne yonnaise. On compte ainsi 17,6 orthophonistes pour 100 000 habitants sur le pays yonnais (valeur proche de la moyenne nationale).

• *Audioproth esistes*

7 audioproth esistes sont install es   La Roche-sur-Yon.

Officines pharmaceutiques

30 pharmacies sont r eparties sur le pays yonnais dont 20   La Roche-sur-Yon et 10 sur la couronne yonnaise. 41% des pharmaciens sont des femmes, 34% ont plus de 55 ans.

Bilan g en eral

R epartition des professionnels du soin lib eraux sur le pays yonnais

Tableau 9 : Nombre de professionnels lib eraux sur le pays yonnais

Lib�eraux	La Roche-sur-Yon	Couronne yonnaise	Total	> 55 ans
M�edecins g�en�eralistes lib�eraux	67	32	99	15
Infirmiers lib�eraux	17	18	35	2
Masseurs-kin�esith�erapeutes	55	18	73	9
Pharmaciens (officines)	30	11	41	14
Orthoptistes	4	0	4	0
Orthophonistes	12	6	14	?
Audioproth�esistes	7	0	7	0

Tableau 10 : Densit  pour 100 000 habitants des professionnels du soin lib raux du pays yonnais compar e   celles de la Vend e et de la France

Lib�raux	Pays yonnais ¹⁵	Vend�e ¹⁶	France ¹²	Pays yonnais/ France
M�decins g�n�ralistes lib�raux	124	94	101	+ 23%
Infirmiers lib�raux	44	49	81	- 48%
Masseurs-kin�sith�rapeutes	91	62	70	+ 30%
Pharmaciens	97,5	86	105	- 7%
Orthoptistes	5	1,4	2,5	+ 50%
Orthophonistes	18	13,2	18,8	- 4%

En ce qui concerne les m decins g n ralistes les masseurs-kin sith rapeutes, et les orthoptistes, la densit  de professionnel de sant  par habitant est plus  lev e en pays yonnais que la moyenne fran aise.

En ce qui concerne les infirmiers lib raux, la faible densit  en pays yonnais est   rapprocher de la forte implantation des centres de soins infirmiers et des SSIAD.

III - 2 - Les aides   domicile

Le secteur de l'aide   domicile s'exerce selon diff rentes modalit s :

- l'usager est employeur de l'aide,
- l'usager fait appel   un service d'aides agr e qui est consid r e comme prestataire de services,
- l'usager fait appel   un service d'aides tout en restant employeur de l'aide   domicile (service mandataire).

Les services d'aides agr es peuvent  tre publics (d pendant des CCAS : Centres communaux d'action sociale), associatifs ou priv s.

Contexte national

On d nombre fin 1998 en France environ 7 000 services d'aide agr es, qu'ils soient publics (d pendants des CCAS), associatifs (les plus nombreux), ou priv s.

Contexte r gional et d partemental

Pr s de 370 services d'aides interviennent aupr s des personnes  g es dans la r gion en 2002.

¹⁵ Source : ADELI

¹⁶ Source : CNAMTS (SNIR) : Carnets statistiques 2005, n  111

L'ADMR est la principale association qui intervient en Vend e. Elle g re fin 2004 78 associations d'aide aux personnes  g es et handicap es et emploie 1 795 aides   domicile (997,87 ETP).

Pays yonnais :

Les services d'aide   domicile intervenant en pays yonnais sont :

- Le **CCAS** (Centre Communal d'Action Social) de La Roche-sur-Yon qui, depuis le 1^{er} mai 2003, transf re progressivement son activit  d'aide   domicile aux personnes  g es vers :
- L'**ADAP** (Association d'aide   domicile aux personnes) de La Roche-sur-Yon qui emploie, en 2004, 122 aides   domicile en service prestataire dont 80 agents, 23 employ s   domicile et 19 ayant un dipl me d'auxiliaire de vie sociale
- L'**ADAFAD** (Association d partementale d'aide familiale   domicile) de La Roche-sur-Yon
- L'**ADMR** (Association d'aide   domicile en milieu rural)

Tableau 11 : Activit  des services d'aide aux personnes  g es du pays yonnais

Services	Nombre de personnes suivies		Nombre d'heures de travail		Nombre d'aides � domicile employ�es	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
CCAS	357	283	42 590	22 914	NR**	23
ADAP	613	855	76 890	83 193	149	132
ADAFAD	150	291	5 425	21 162	8	16
ADMR	644	677	74 062	78 652	NR	NR
Total	1 764	2 106	198 967	205 921	–	–

**NR = non renseign  dans le rapport d'activit 

En l'absence de standardisation des rapports d'activit , les donn es statistiques exploitables restent limit es.

En 2004, plus de 2 100 personnes ont b n fici  d'une aide   domicile dans le pays yonnais, soit environ 350 personnes de plus qu'en 2003.

Outre l'aide   domicile, l'ADMR de Vend e organise un service de t l -assistance couvrant les 282 communes du d partement (1886 b n ficiaires en 2004) ainsi qu'un service de portage de repas.

Le CCAS de La Roche-sur-Yon propose lui aussi un service de t l -assistance (123 usagers en 2004). Il organise  galement un service de portage de repas (524 b n ficiaires en 2004).

QUATRIEME PARTIE

Les établissements d'hébergement et de soins pour personnes âgées

IV - 1 - Les équipements d'hébergement et de soins pour personnes âgées

Contexte national

Depuis 1999, une importante réforme est en cours dans le domaine de la tarification des EHPA, qui sont appelés à se transformer en « Etablissements d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes » (EHPAD).

Ces établissements doivent dorénavant signer une convention tripartite avec le Conseil général et le Préfet (éventuellement l'Agence Régionale de l'Hospitalisation pour les établissements qui dépendent d'un hôpital).

Cette réforme dissocie dans l'offre actuelle d'une part les structures d'hébergement ayant essentiellement une vocation résidentielle qui accueillent principalement des personnes valides et d'autre part les établissements qui hébergent une majorité de personnes âgées dépendantes et qui sont les seuls à être concernés par les conventions tripartites.

Seuls les établissements dont le Gir Moyen Pondéré (GMP), c'est-à-dire le coefficient de dépendance moyen, est supérieur à 300 et dont la capacité est supérieure à 25 lits sont concernés par ces dispositions.

Selon les données de l'enquête EHPA de la DREES ¹⁷, on comptait, au 31 décembre 2003, 10 526 établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) représentant 671 000 places (maisons de retraite, logement-foyer, hébergement temporaire, unité de soins de longue durée).

Au total, le taux d'équipement – c'est-à-dire le nombre de places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus – s'élevait à 130 au 01/01/2004. ¹⁹

Contexte régional et départemental

Les Pays de la Loire comptent près de 700 structures d'accueil pour personnes âgées, qui offrent une capacité d'accueil de 49 000 places et logements. Entre 1991 et 2001, le nombre total de places offertes a progressé de 14% dans la région.

La Vendée dispose de près de 10 000 lits et logements (maisons de retraite, logement-foyer, hébergement temporaire, soins de longue durée).

Le taux d'équipement de la Vendée au début 2004 est de 192 places pour 1 000 personnes âgées de plus de 75 ans, supérieur de 42 % à la moyenne nationale.

¹⁷ Source : DREES, Etudes et résultats n°380, mars 2005

Le pays yonnais

D but 2005, les habitants du pays yonnais disposent de pr s d'un millier de places d'accueil (984), r parties entre :

- o huit EHPAD (Etablissements d'H bergement pour Personnes Ag es D pendantes) : 614 places
- o trois logements-foyers non EHPAD dont 1 MAPA : 175 places
- o une maison de retraite non EHPAD : 59 places
- o deux USLD (Unit  de Soins de Longue Dur e) : 136 lits

Le taux d' quipement du pays yonnais, calcul  en rapportant le nombre de lits d'h bergement   la population estim e des personnes  g es de plus de 75 ans en 2005, est **de 177 places pour 1 000 personnes  g es de plus de 75 ans, taux inf rieur   la moyenne d partementale.**

L'ensemble des lits d'h bergement permanent pour personnes  g es d pendent de la fonction publique :

- 136 (14%) d pendent de la fonction publique hospitali re (CHD et EPSM)
- 848 (86%) d pendent de la fonction publique territoriale

Il n'existe aucun  quipement   gestion associative ou commerciale.

La population du pays yonnais dispose en outre de :

27 places **d'h bergement temporaire** dont :

- 18 places g r es par le SADAPA
- 9 places diss min es dans plusieurs  tablissements

30 places **d'h bergement permanent sp cialis ** pour personnes  g es atteintes de maladies neurod g n ratives, dont :

- 12 places   St Andr  d'Ornay
- 18 places   La Chaize-le-Vicomte

Les établissements du pays yonnais

Tableau 12 : les établissements d'hébergement et de soins du pays yonnais

COURONNE YONNAISE							
Payraudeau	La Chaize-le-Vicompte	EHPAD	Maison de retraite	Etb. Social et médico-soc. communal	91	0	605
Le Val Fleuri	Venansault	EHPAD	Logement foyer	Etb. Social et Médico-Soc. Intercommunal	65	3	494
Durand Robin	La Ferrière	EHPAD	Logement foyer	CCAS	79	0	421
Les bords d'Amboise	Mouilleron-le-Captif	EHPAD	Logement foyer	Etb. Social et Médico-Soc. Intercommunal	45	1	558
Résidence Coteaux de Lyon	St Florent-des-bois	Non EHPAD	Logement foyer	Autre Etb. Public Local Administ.	70	0	388
Logement foyer « La bienvenue »	Dompierre-sur-Yon	Non EHPAD	Logement foyer	CCAS	26	0	528
COMMUNE DE LA ROCHE- SUR- YON							
CH La Roche-sur-Yon	La Roche-sur-Yon	Non EHPAD	Unité de Soins de Longue Durée	Etb. Pub. Départ. d'Hospit.	86	0	814
USLD EPSM La Roche-sur-Yon	La Roche-sur-Yon	Non EHPAD	Unité de Soins de Longue Durée	Etb. Pub. Départ. d'Hospit.	50	0	891
St André d'Ornay	La Roche-sur-Yon	EHPAD	Logement foyer	CCAS	82	0	513
André Boutelier	La Roche-sur-Yon	EHPAD	Logement foyer	CCAS	94	2	463
La Vigne aux Roses	La Roche-sur-Yon	EHPAD	Logement foyer	CCAS	80	0	464
Le Moulin Rouge	La Roche-sur-Yon	EHPAD	Logement foyer	CCAS	78	2	453
Maison de retraite CH La Roche s/Yon	La Roche-sur-Yon	Non EHPAD	Maison de retraite	Etb. Pub. Départ. d'hospit.	59	0	735
Logement foyer Léon Tapon	La Roche-sur-Yon	Non EHPAD	Logement foyer	CCAS	79	1	167

Parmi ces 14 établissements, au début de l'année 2005,

- huit ont signé une convention EHPAD et représentent 614 places (62 % des places)
- six ne sont pas EHPAD, soit 370 places (38 %).

Les six établissements qui n'ont pas signé de convention tripartite sont :

- les deux USLD
- la maison de retraite du CHD
- trois logements-foyers.

Cartographie des EHPA du pays yonnais

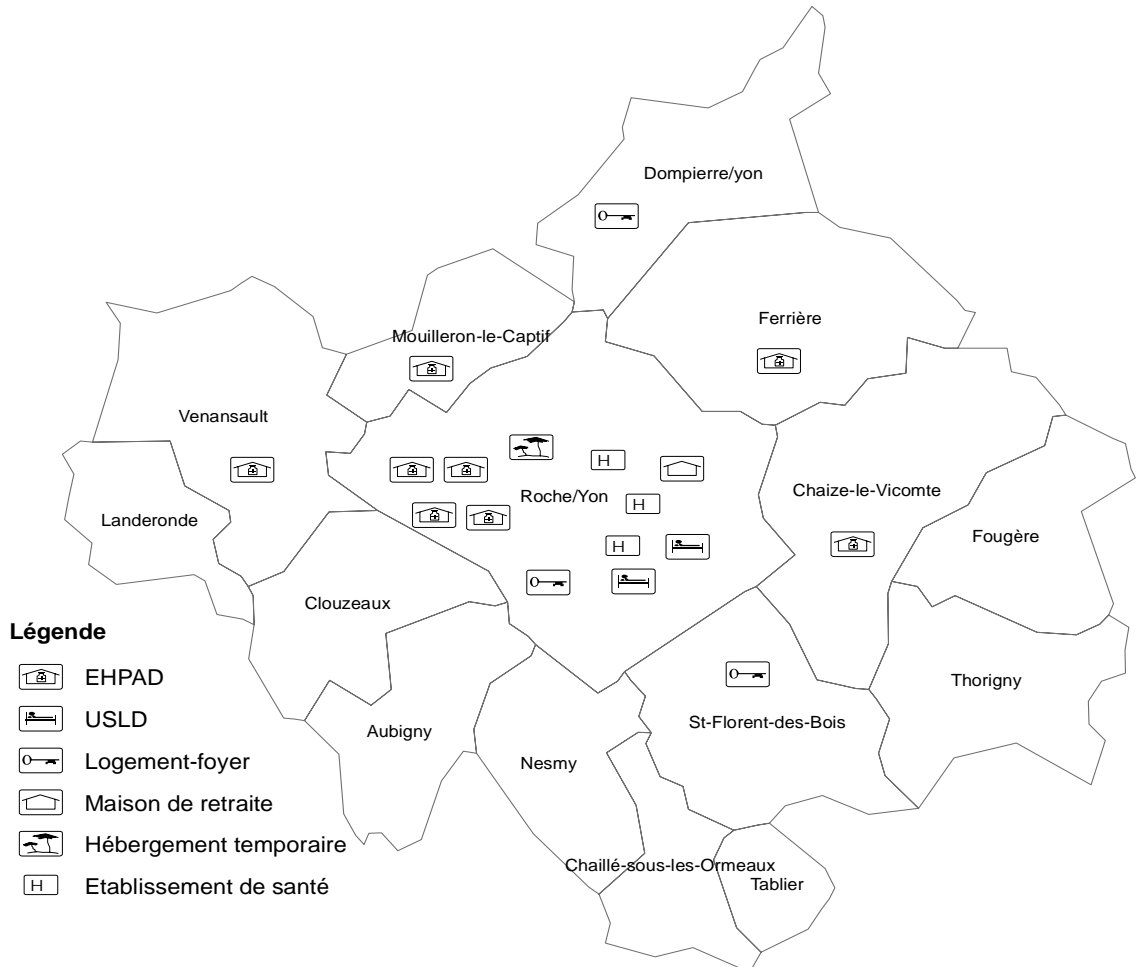
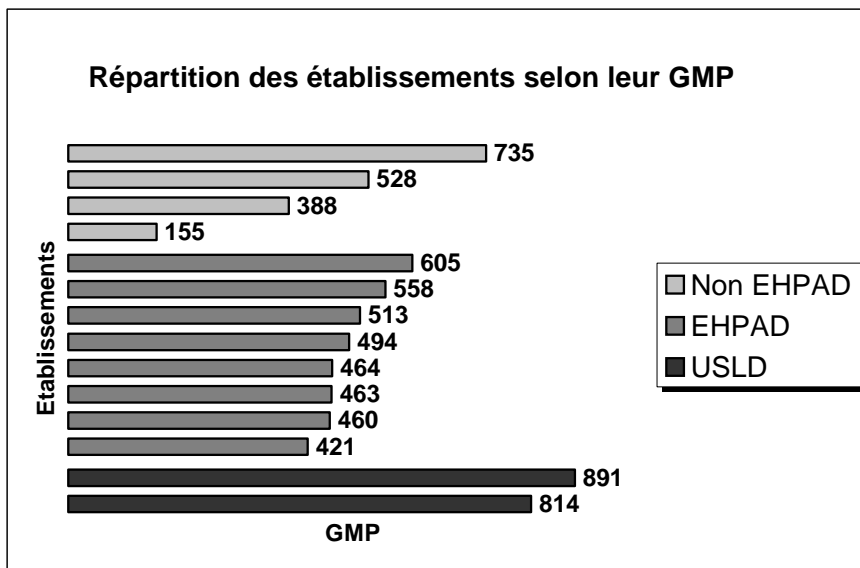


Tableau 13 : Répartition des établissements selon leur GMP



Les  tablissements ayant le GMP le plus  lev  sont les deux unit s de soins de longue dur e du CHD et du centre Georges Mazurelle (814 et 891), puis vient ensuite la maison de retraite du centre hospitalier (735).

Le GMP des EHPAD varie entre 421 et 605 selon les  tablissements.

Parmi les six  tablissements qui n'ont pas sign  de convention tripartite, cinq sont potentiellement concern s par la r forme :

- les deux USLD
- la maison de retraite du CHD
- le logement-foyer de Dompierre-sur-Yon
- le logement-foyer de St Florent des Bois

En revanche, le logement-foyer L on Tapon, avec un GMP de 167, ne devrait pas relever de ce nouveau mode de tarification.

Tableau 14 : R partition des GIR en nombre de b n ficiaires par type d' tablissement

	EHPAD				Non EHPAD				USLD	
	Couronne yonnaise		La Roche s/Yon		Couronne yonnaise		La Roche s/Yon		La Roche s/Yon	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
GIR 1	19	7 %	21	6 %	5	6 %	6	5 %	76	43 %
GIR 2	78	28 %	60	18 %	12	14 %	22	18 %	68	38 %
GIR 3	28	10 %	45	14 %	12	14 %	7	6 %	17	10 %
GIR 4	54	20 %	82	25 %	27	32 %	19	16 %	13	7 %
GIR 5	50	18 %	45	14 %	23	27 %	9	8 %	2	1 %
GIR 6	47	17 %	73	22 %	18	21 %	56	47 %	1	0,5 %
Total	276	100 %	326	100 %	85	100 %	119	100 %	177	100 %

Hébergement temporaire

L'hébergement temporaire est une formule d'accueil qui s'adresse aux personnes âgées dont le maintien à domicile est momentanément rendu impossible. En 2003, 175 places d'hébergement temporaire sont disponibles en Vendée dont 80 réparties entre 3 centres d'hébergement temporaire à vocation unique.

27 places d'hébergement temporaire sont disponibles sur le pays yonnais, dont 18 places au Centre d'hébergement temporaire géré par le SADAPA.

Prise en charge des personnes atteintes de troubles neurodégénératifs

La prévalence de la maladie d'Alzheimer est estimée en Vendée à 5 100 personnes en 2004. Les particularités de cette maladie et les difficultés de sa prise en charge nécessitent pour ces patients un suivi spécialisé lors du maintien à domicile comme lors de l'accueil en établissement.

Les **CANTOU** sont de petites unités de vie ayant pour vocation d'accueillir 10 à 15 personnes âgées souffrant de troubles neurodégénératifs et visant à préserver le plus longtemps possible leur autonomie physique et psychique.

En 2004, 175 places en CANTOU sont disponibles en Vendée. Sur le pays yonnais, 12 lits sont disponibles à l'EHPAD de St André d'Ornay et 18 à La Chaize-le-Vicomte.

Le schéma gérontologique du conseil général 2004 prévoit d'atteindre 330 places en CANTOU en Vendée d'ici 2007 (contre 141 places disponibles en 2002).

Les 30 lits actuellement disponibles dans le pays yonnais devraient être complétés par l'ouverture de 15 lits à la maison de retraite de La Chaize-le-Vicomte.

L'accueil de jour spécialisé a pour vocation d'accueillir, au sein de structures de proximité, une ou deux journées par semaine, des personnes âgées souffrant de troubles cognitifs et ainsi de favoriser leur maintien à domicile en soulageant les aidants. En 2003, 11 places d'accueil de jour spécialisé sont disponibles en Vendée. 37 places d'accueil de jour spécialisé sont en projet dans le schéma gérontologique du conseil général, en plus des 11 existantes.

En ce qui concerne le pays yonnais, des créations sont prévues sur un site :

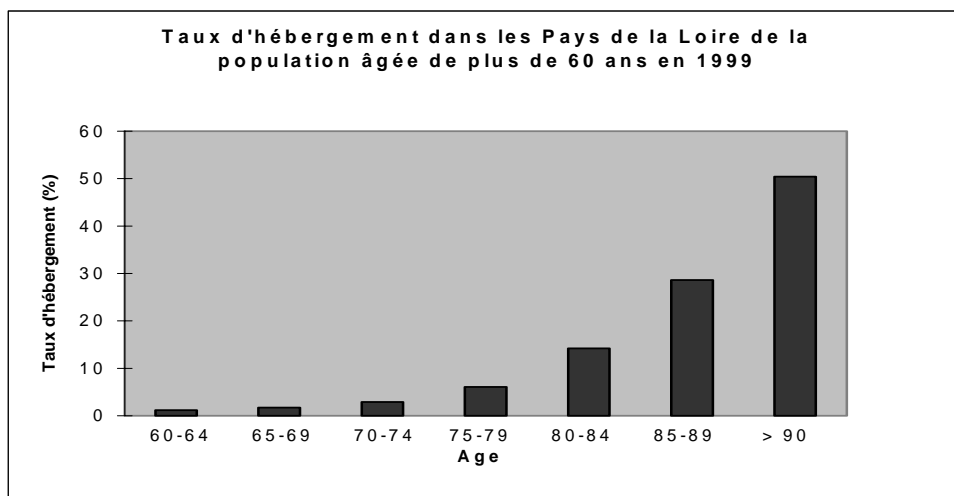
- 5 places à la maison de retraite de La Chaize-le-Vicomte

IV - 2 - Les taux d'hébergement aux périodes du recensement, et leur évolution

Pays de la Loire - Vendée¹⁸

La grande majorité des personnes âgées vivent à leur domicile (90% des plus de 60 ans dans les Pays de la Loire) mais les taux d'hébergement progressent rapidement avec l'âge à partir de 85 ans. Chez les 60-70 ans, les taux d'hébergement sont très faibles (inférieurs à 2%). En revanche, chez les plus de 90 ans, les taux d'hébergement dépassent 50%.

¹⁸ Tableaux détaillés : Annexes 1 et 2



Les taux d'hébergement en 1999 des plus de 60 ans en Vendée et dans les Pays de la Loire ont des valeurs comparables (tableau 15).

Tableau 15 : Taux d'hébergement (%) en 1999 des plus de 60 ans par tranche d'âge quinquennale. Comparaison de la Vendée et des Pays de la Loire.

	Vendée	Pays de la Loire
> 60	7,9	8,5
60 - 64	1,3	1,2
65 - 69	1,7	1,7
70 - 74	3	2,9
75 - 79	6,6	6,1
80 - 84	15,4	14,2
85 - 89	32,4	28,6
> 90	52	50,4

Source INSEE RP 1999

Pays yonnais

Tableau 16 : Evolution de l'hébergement des personnes âgées de plus de 60 ans dans le pays yonnais entre 1990 et 1999.

	1990							1999						
	Domi-cile	Logt-foyer	Maison de retraite	USLD	Com Relig	Total Etabl	Autre	Domi-cile	Logt-foyer	Maison de retraite	USLD	Com Relig	Total Etabl	Autre
> 60	10932	36	512	116	64	728	0	13522	155	632	150	120	1057	17
60 - 64	3148	4	12	4	16	36	0	3302	1	16	16	30	63	0
65 - 69	2952	4	12	12	24	52	0	3285	9	12	13	23	57	0
70 - 74	1460	0	32	4	8	44	0	2740	1	31	23	16	71	2
75 - 79	1632	16	68	4	4	92	0	2410	28	111	16	23	178	2
80 - 84	1060	4	144	28	12	188	0	824	27	72	17	14	130	2
85 - 89	508	0	128	44	0	172	0	681	64	217	36	7	324	5
> 90	172	8	116	20	0	144	0	269	25	173	29	7	234	6

Source INSEE RP 1990 - 1999

D'après les chiffres aux recensements de la population, les maisons de retraite accueillent plus de 630 personnes en 1999, 155 personnes sont hébergées en logement-foyer et 150 sont prises en charge en USLD.

Les communautés religieuses sont également dénombrées avec les établissements d'hébergement. Elles représentent un effectif non négligeable avec 120 personnes de plus de 60 ans accueillies en 1999 (+ 50 % par rapport à 1990). La croissance de leur effectif correspond sans doute au vieillissement des religieuses hébergées.

Tableau 17 : Taux d'hébergement (%) en 1999 des plus de 60 ans par tranche d'âge quinquennale. Comparaison du pays yonnais, de la Vendée et des Pays de la Loire.

	Pays yonnais	Vendée	Pays de la Loire
> 60	7,2	7,9	8,5
60 - 64	1,9	1,3	1,2
65 - 69	1,7	1,7	1,7
70 - 74	2,5	3	2,9
75 - 79	6,9	6,6	6,1
80 - 84	13,6	15,4	14,2
85 - 89	32,1	32,4	28,6
> 90	46	52	50,4

Source INSEE RP 1999

Dans le pays yonnais, les taux d'hébergement par tranche d'âge **en 1999** des plus de 60 ans, tous types d'équipement confondus, ont des valeurs proches de celles observées aux plans départemental et régional (tableau 17).

Tableau 18 : Evolution du nombre de personnes et des taux d'h bergement des plus de 60 ans en  tablissement entre 1990 et 1999 dans le pays yonnais¹⁹

	1990		1999		Evolution des taux d'h�bergement	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	%
> 60	728	6,2	1057	7,2	+ 329	+ 16 %
60 - 64	36	1,1	63	1,9	+ 27	+ 73 %
65 - 69	52	1,7	57	1,7	+ 5	-
70 - 74	44	2,9	71	2,5	+ 27	- 16 %
75 - 79	92	5,3	178	6,9	+ 186	+ 30 %
80 - 84	188	13,7	130	13,6	- 58	- 0,7 %
85 - 89	172	25,3	324	32,1	+ 152	+ 27 %
> 90	144	45,6	234	46	+ 90	+ 1 %

Source INSEE RP 1990 - 1999

Entre 1990 et 1999, on d nombre 330 personnes suppl mentaires de plus de 60 ans accueillies en  tablissement, ce qui correspond   une augmentation de 45% du nombre de personnes h berg es par rapport   1990. Ces places suppl mentaires sont principalement r parties dans les logement-foyers et les maisons de retraite.

En effet, plusieurs  tablissements d'h bergement pour personnes  g es ont  t  cr es apr s 1990 sur le pays yonnais :

- Sur la couronne yonnaise :
 - o l'EHPAD de Venansault (ouverture en 1991, 65 places).
 - o l'EHPAD de Mouilleron le Captif (ouverture en 1991, 45 places),
 - o le logement-foyer de Dompierre (ouverture en 1999, 26 lits),
 - o le logement-foyer de St Florent des bois (ouverture en 1995, 70 places)
- A la Roche-sur-Yon :
 - o l'EHPAD St Andr  d'Ornay (ouverture en 1998, 82 places)
 - o l'EHPAD Andr  Boutelier a b n fici  de la cr ation de 11 places suppl mentaires en 1997

On n'observe pas d' volution marqu e des taux d'h bergement entre 1990 et 1999 en dehors du groupe d' ge 85-89 ans. Pour ce groupe d' ge, le taux d'h bergement augmente de 27 % entre 1990 et 1999.

¹⁹ Tableaux d taill s : Annexes 3 et 4

IV - 3 - Projections 2005 - 2015

Tableau 19 : Estimation du nombre de personnes  g es de plus de 60 ans en  tablissement d'h bergement dans le pays yonnais en 1999 et projections en 2005, 2010 et 2015²⁰

	1999	2005	2010	2015
> 60	1057	1118	1336	1581
60 - 64	63	63	101	113
65 - 69	57	55	55	88
70 - 74	71	78	77	77
75 - 79	178	173	194	195
80 - 84	130	270	281	321
85 - 89	324	198	441	474
> 90	234	282	243	424

Source : Taux d'h bergement de 1999 appliqu s aux projections d mographiques 2005, 2010 et 2015

Pour  valuer les besoins d' quipement au cours des 10 prochaines ann es, nous avons appliqu    la population estim e les taux d'h bergement constat s en 1999.

Dans l'hypoth se o  les taux d'h bergement seraient constants pour toute la p riode 2005 - 2015, avec les m mes valeurs qu'en 1999, le nombre de personnes de plus de 60 ans accueillies en  tablissement augmenterait de 463 au cours de cette p riode (+ 44 %).

²⁰ Tableaux d taill s : Annexe 6

CINQUIEME PARTIE

La coordination des interventions

V - 1 - Présentation de l'instance gérontologique

Les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique) ont été créés par la circulaire n° DAS/RV2/2000/310 du 6 juin 2000. L'objectif était de labelliser sur l'ensemble du territoire national des guichets d'accueil, de conseil, d'orientation des personnes âgées et de prise en charge des situations complexes qu'elles peuvent rencontrer.

Ces structures se situent dans une triple logique de proximité, d'accès facilité aux soins et de mise en réseau entre les professionnels de santé, d'accompagnement à domicile et d'aménagement de l'habitat, et les acteurs locaux.

Fin 2004, 40 CLIC étaient labellisés en Pays de la Loire dont 8 en Vendée.

Missions du CLIC

Les missions d'un CLIC de niveau III, telles que les définit la circulaire, sont :

- L'accueil, l'écoute, l'information, le conseil et le soutien aux familles,
- L'évaluation des besoins et l'élaboration du plan d'aide personnalisé,
- La mise en œuvre, le suivi et l'adaptation du plan d'aide.

L'activité du CLIC peut ainsi se caractériser en une activité d'accueil et d'information, qui s'appuie sur une permanence physique et téléphonique, et une activité de coordination, basée sur l'organisation de réunions entre les professionnels du secteur sanitaire et social intervenant autour des personnes âgées.

Le CLIC Entour'âge

Le CLIC Entour'âge de La Roche-sur-Yon dispose déjà d'une certaine ancienneté avec plus de huit années d'existence, la coordination gérontologique ayant vu le jour avant le lancement officiel des CLIC.

Il intervient sur l'ensemble du pays yonnais (85 000 habitants) depuis 2002.

La gestion administrative du CLIC est assurée par le CCAS (Centre communal d'action sociale) de la ville de La Roche-sur-Yon.

Entour'âge a été labellisé CLIC de niveau II en 2002 et de niveau III en avril 2003.

Les locaux d'Entour'âge sont ouverts au public tous les après-midi et une permanence téléphonique est assurée toute la journée, du lundi au vendredi.

L'Instance locale de gérontologie (ILG) – faisant office de Conseil de développement – s'appuie sur un groupe permanent composé de huit partenaires institutionnels conventionnés :

- association départementale d'aide familiale à domicile (ADAFAD),
- association d'aide à domicile aux personnes (ADAP),
- centre communal d'action sociale (CCAS)
- centre hospitalier départemental (CHD) de La Roche-sur-Yon
- caisse régionale d'assurance maladie (CRAM)
- EPSM (établissement public de santé mentale) Georges Mazurelle
- MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- association de soins à domicile aux personnes âgées (SADAPA)

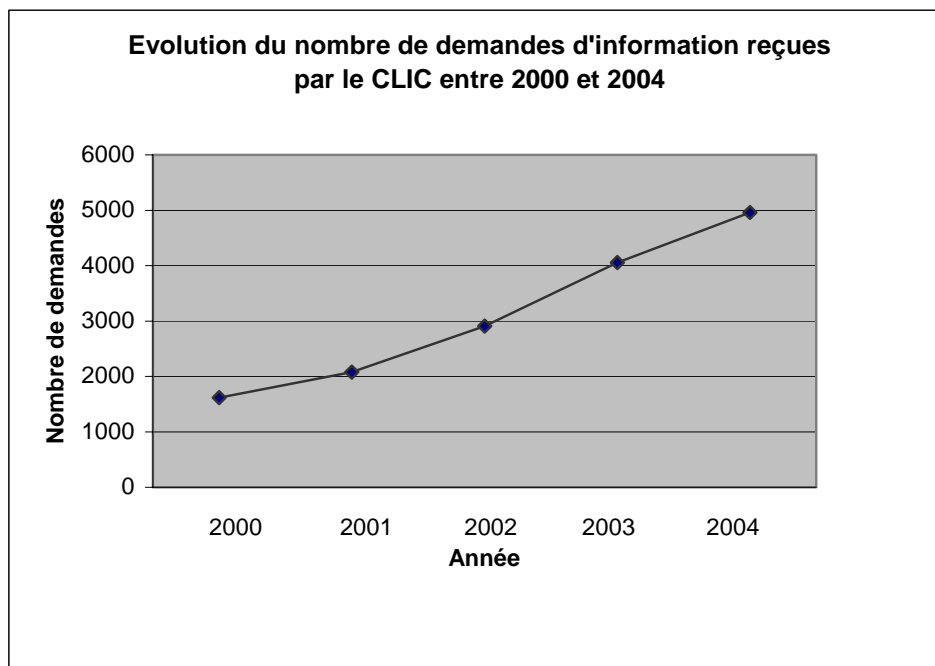
Par ailleurs, la Coordination technique est constituée des partenaires professionnels suivants :

- techniciens des huit partenaires institutionnels conventionnés de l'ILG
- services d'aide et de soin à domicile
- établissements d'hébergement pour personnes âgées
- établissements de santé
- direction de la solidarité et de la famille (DSF) du Conseil général
- professionnels du secteur libéral.

V - 2 - La mission d'information

Depuis 2000, cette activité connaît un développement très important, avec environ 5 000 demandes traitées en 2004.

Le nombre de demandes a été multiplié par trois entre 2000 et 2004, le CLIC étant vraisemblablement de mieux en mieux repéré par la population et les professionnels.



Les motifs des contacts des usagers se r partissent d'une mani re   peu pr s  quivalente en trois cat gories distinctes :

- l'information, l'orientation ou l'inscription
- l'activit  de pr vention et d'animation
- les activit s de coordination m dico-sociale et d' valuation

V - 3 - La coordination technique

La coordination repose sur deux types de r unions :

- les coordinations techniques au si ge du CLIC (ou au CHD une fois par mois)
- les concertations au domicile des personnes  g es.

Les r unions de coordination technique au si ge du CLIC

Ces r unions ont lieu :

- o chaque lundi   Entour' ge pour la commune de La Roche-sur-Yon,
- o toutes les 6 semaines pour la couronne yonnaise (soit 3 r unions d centralis es toutes les six semaines).

Ces r unions rassemblent 8   12 intervenants m dico-sociaux autour de situations individuelles complexes ou fragiles (sorties d'h pitaux, maintien   domicile limite, accompagnement d'entr e en  tablissement, ...)

Pour l'ensemble de l'ann e 2004, 86 personnes ont particip    ces r unions :

- 26   La Roche-sur-Yon
- 60 sur la couronne yonnaise

La participation des membres de la coordination technique aux r unions s'organise selon un calendrier de telle sorte que l'ensemble des services soit repr sent    chaque r union.

Les concertations au domicile

En dehors des r unions hebdomadaires, des r unions de concertation au domicile sont r guli rement organis es autour de situations plus complexes (41 r unions en 2004).

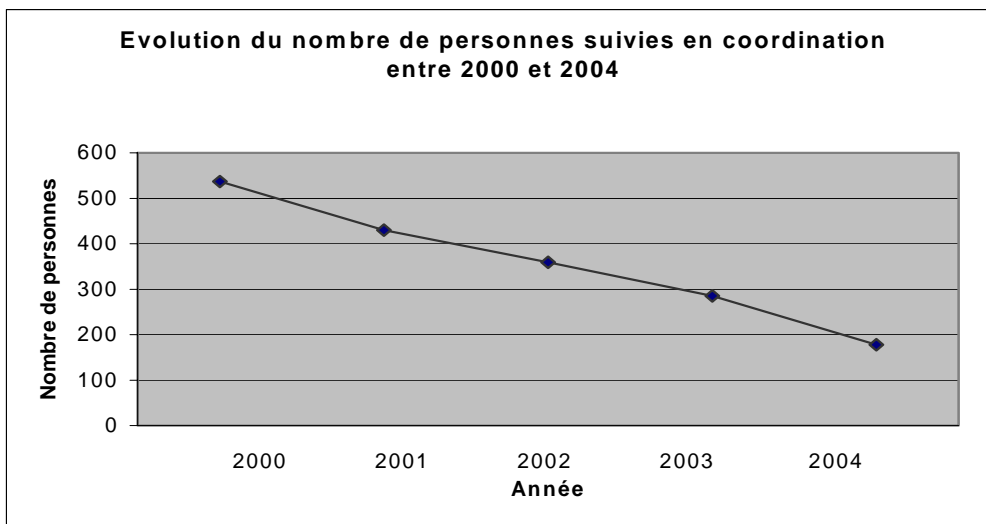
Les m decins g n ralistes sont convi s   participer aux concertations par un contact t l phonique lorsque les situations prises en charge posent un probl me m dical.

Entre 2000 et 2004, le nombre de personnes entr es dans le dispositif de la coordination technique a sensiblement diminu  (- 37%), malgr  l'ouverture de permanences sur cinq communes et l'instauration de r unions de coordination de secteur dans la couronne yonnaise.

En 2004, le nombre de situations trait es en coordination technique   Entour' ge a suivi le m me mouvement. En revanche il est en augmentation sur la couronne yonnaise, la coordination  tant en phase de d marrage sur ce territoire.

La baisse du nombre de situations prises en charge correspond vraisemblablement   un recentrage de l'activit  de coordination sur les situations complexes et/ou urgentes (178 en 2004).

L'activité de coordination ne connaît donc la même évolution que l'activité d'information. Par ailleurs, le nombre de situations faisant l'objet d'une coordination est beaucoup plus restreint que celui lié à l'activité d'information.



V - 4 - Les enquêtes menées dans le cadre de l'état des lieux

Présentation de l'enquête

En 2005, deux enquêtes ont été menées par Entour'âge en collaboration avec l'Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire, dans le cadre des réflexions engagées pour l'étude des besoins gérontologiques en pays yonnais.

L'objectif était :

- d'une part de connaître l'opinion des membres de la coordination technique sur le fonctionnement et les services rendus par Entour'âge
- d'autre part d'évaluer la connaissance du CLIC par les professionnels du secteur sanitaire et social du pays yonnais.

Deux enquêtes distinctes ont ainsi été lancées par voie postale auprès des membres de la coordination technique, d'une part, et des professionnels du secteur sanitaire et social, d'autre part (Annexe 8).

L'interprétation des résultats de ces deux enquêtes est limitée par un taux de réponse relativement faible aux deux questionnaires, 33% pour l'évaluation de la coordination technique et 25% pour l'ensemble des professionnels du secteur sanitaire et social.

Tableau 20 : Taux de réponses aux questionnaires de l'enquête d'évaluation du CLIC

	Evaluation de la coordination technique	Evaluation de la connaissance par les partenaires
Enquêtés	86	311
Répondants	28	75
Taux de réponses	33 %	24 %

En ce qui concerne l'enqu te « partenaires », 56 % des r pondants sont des professionnels de sant  lib raux (16 m decins et 11 masseurs-kin sith rapeutes lib raux ont r pondu au questionnaire).

Coordination technique

Une nette majorit  des r pondants au questionnaire participait   la coordination depuis plusieurs ann es.

QUESTION : Comment jugez-vous l'organisation des r unions de la CT ?

79 % des membres de la coordination jugent l'organisation des r unions satisfaisantes, et 21 % tr s satisfaisantes.

Les principaux b n fices de la coordination cit s par les r pondants sont :

- une meilleure connaissance des diff rents intervenants,
- une meilleure  valuation des situations  voqu es par le regard crois  des diff rents intervenants
- et une meilleure r activit  face aux situations d'urgence.

Par ailleurs, les situations identifi es comme relevant sp cifiquement de la coordination technique sont les situations complexes et lourdes, constat aujourd'hui largement partag .

Cependant plusieurs interrogations peuvent  tre soulev es   la suite de cette enqu te.

QUESTION : Quels sont selon vous les b n fices apport s par la coordination technique ?

- En ce qui concerne l'item « **utilisation d'un langage commun** », 46 % des r pondants consid rent que la coordination technique a beaucoup apport  pour cet item, 38 % moyennement, et 15 % un peu ou pas du tout. Malgr  les efforts entrepris par le CLIC dans cette direction, notamment la r alisation d'une synth se  crite   l'issue de chaque r union de coordination, soumise   la lecture des membres, et d'un glossaire inscrit dans la charte de la coordination, les appr ciations restent donc partag es sur l'appr ciation des b n fices de la coordination technique.

- En ce qui concerne l'item « **partage des territoires d'intervention** », 38 % des r pondants consid rent que la coordination technique a permis de « beaucoup » clarifier les domaines d'intervention, 46 % « moyennement », et 17 % « pas du tout ». Peut- tre le terme de territoires d'intervention est-il porteur d'ambigu t s (territoires g ographiques ou domaines d'intervention) ? La d finition des champs d'intervention reste une priorit  du CLIC.

QUESTION : La famille, l'entourage, la personne de confiance sont-ils inform s de l'existence et du r le du CLIC ?

- Dans 27 % des cas, les familles ou l'entourage sont inform s syst matiquement de l'intervention du clic. Pour 15 % des r pondants, cette d marche n'est pas syst matique.

- 79 % des r pondants ont souhait  la mise en place d'un document commun d' valuation g rontologique (21 % n'ont pas r pondu   cette question).

Connaissance du CLIC de La Roche-sur-Yon par les professionnels du secteur sanitaire et social

Pr s des deux tiers des professionnels qui ont r pondu au questionnaire avaient d j  contact  le CLIC.

La permanence assur e par le CLIC est  valu e globalement satisfaisante par ceux qui l'ont d j  utilis . De mani re g n rale, les professionnels qui ont contact  le CLIC sont ceux qui en connaissent le mieux les missions, les plus cit es  tant les missions d'information et de coordination.

Le CLIC est le premier lieu d'orientation choisi par les professionnels qui l'ont d j  contact , lors d'une demande des familles concernant une solution d'h bergement, un service d'aide ou un service de soins.

Ceux qui ne l'ont jamais contact  ont l'habitude de renseigner eux-m mes les familles et les usagers.

Les retours   domicile apr s une hospitalisation

QUESTION : Etes-vous inform s dans des d lais raisonnables des retours   domicile qui n cessitent votre intervention ?

- 89 % des membres de la coordination technique ont r pondu « de temps en temps », et 11 % « syst matiquement ».

- Parmi les « partenaires » interrog s, 41 % des r pondants d clarent  tre inform s « de temps en temps », 21 % avec retard, 18 % jamais, et 18 % syst matiquement.

Besoins prioritaires en pays yonnais

Deux besoins prioritaires sont identifi s pour le pays yonnais :

- ***l'augmentation des effectifs d'aides   domicile professionnelles***
- ***l'augmentation du nombre de places en structures d'h bergement temporaire et en  tablissement d'h bergement de personnes  g es.***

Le souhait d'un d veloppement des structures d'accueil sp cialis es pour personnes atteintes de maladies neurod g n ratives est  galement exprim .

Annexes

Annexe 1

Projection en 2005, 2010 et 2015 de la population totale des personnes âgées de plus de 60 ans du Pays yonnais et de La Roche-sur-Yon

		1999	2005	2010	2015
Population totale		79 639	83 364	85 908	89 234
> 60 ans	Hommes	5 903	6 483	7 874	9 383
	Femmes	8 104	8 953	10 584	12 457
	Total	14 007	15 436	18 458	21 840
60 – 64	Hommes	1 623	1 545	2 551	2 807
	Femmes	1 836	1 779	2 786	3 151
	Total	3 459	3 324	5 337	5 958
65 – 69	Hommes	1 472	1 501	1 458	2 424
	Femmes	1 737	1 755	1 760	2 764
	Total	3 209	3 256	3 218	5 188
70 – 74	Hommes	1 216	1 378	1 374	1 349
	Femmes	1 607	1 739	1 725	1 742
	Total	2 823	3 117	3 099	3 091
75 – 79	Hommes	905	1 003	1 185	1 201
	Femmes	1 356	1 520	1 642	1 643
	Total	2 261	2 523	2 827	2 844
80 - 84	Hommes	333	728	749	906
	Femmes	645	1 257	1 325	1 454
	Total	978	1 985	2 074	2 360
85 - 89	Hommes	269	185	437	465
	Femmes	603	432	938	1 012
	Total	872	617	1 375	1 477
90 – 94	Hommes	79	117	81	200
	Femmes	259	359	248	554
	Total	338	476	329	754
> 95 ans	Hommes	6	26	39	31
	Femmes	61	112	160	137
	Total	67	138	199	168

Source : INSEE - Projection de population Omphale

Annexe 2

Répartition des habitants des Pays de la Loire de plus de 60 ans par lieu d'hébergement et par tranche d'âge quinquennale et calcul des taux d'hébergement en 1999

	Nombre de personnes							Taux d'hébergement (%)					
	Domi-cile	Logt-foyer	Mais. de retraite	USLD	Com Relig	Total Etabl	Autre	Domi-cile	Logt-foyer	Maison de retraite	USLD	Com Relig	Total Etabl
> 60	647386	9661	33308	5098	4646	52713	393	91,4	1,4	4,7	0,7	0,7	8,5
60 - 64	149410	211	865	246	498	1820	179	98,7	0,1	0,6	0,2	0,3	1,2
65 - 69	151588	371	1331	304	605	2611	60	98,3	0,2	0,9	0,2	0,4	1,7
70 - 74	136463	752	2110	438	785	4085	42	97,1	0,5	1,5	0,3	0,6	2,9
75 - 79	115554	1671	4011	801	1055	7538	27	93,9	1,4	3,3	0,7	0,9	6,1
80 - 84	42332	1661	4103	632	594	6990	21	85,8	3,4	8,3	1,3	1,2	14,2
85 - 89	37812	3117	10108	1267	686	15178	33	71,3	5,9	19,1	2,4	1,3	28,6
> 90	14227	1878	10780	1410	423	14491	31	49,5	6,5	37,5	4,9	1,5	50,4

Source INSEE RP 1990 - 1999

Annexe 3

Répartition des vendéens de plus de 60 ans par lieu d'hébergement et par tranche d'âge quinquennale et calcul des taux d'hébergement en 1999

	Nombre de personnes							Taux d'hébergement (%)					
	Domi-cile	Logt-foyer	Mais. de retraite	USLD	Com Relig	Total Etabl	Autre	Domi-cile	Logt-foyer	Maison de retraite	USLD	Com Relig	Total Etabl
> 60	124399	2469	6180	752	1227	10628	124	92	1,8	4,6	0,6	0,9	7,9
60 - 64	28631	38	178	37	124	377	55	98,5	0,1	0,6	0,1	0,4	1,3
65 - 69	29880	57	247	49	155	508	16	98,3	0,2	0,8	0,2	0,5	1,7
70 - 74	26744	156	415	75	186	832	7	97	0,6	1,5	0,3	0,7	3
75 - 79	22190	354	829	108	280	1571	5	93,4	1,5	3,5	0,4	1,2	6,6
80 - 84	7778	351	803	94	166	1414	9	84,5	3,8	8,7	1	1,8	15,4
85 - 89	6694	878	1953	181	202	3214	14	67,5	8,8	19,7	1,8	2	32,4
> 90	2482	635	1755	208	114	2712	18	47,6	12,2	33,7	4	2,2	52

Source INSEE RP 1990 - 1999

Annexe 4

Evolution des taux d'hébergement des personnes âgées de plus de 60 ans dans le pays yonnais entre 1990 et 1999

	1990							1999						
	Domi-cile	Logt-foyer	Maison de retraite	USLD	Com Relig	Total Etabl	Autre	Domi-cile	Logt-foyer	Maison de retraite	USLD	Com Relig	Total Etabl	Autre
> 60	10932	36	512	116	64	728	0	13522	155	632	150	120	1057	17
60 - 64	3148	4	12	4	16	36	0	3302	1	16	16	30	63	0
65 - 69	2952	4	12	12	24	52	0	3285	9	12	13	23	57	0
70 - 74	1460	0	32	4	8	44	0	2740	1	31	23	16	71	2
75 - 79	1632	16	68	4	4	92	0	2410	28	111	16	23	178	2
80 - 84	1060	4	144	28	12	188	0	824	27	72	17	14	130	2
85 - 89	508	0	128	44	0	172	0	681	64	217	36	7	324	5
> 90	172	8	116	20	0	144	0	269	25	173	29	7	234	6

Source INSEE RP 1990 - 1999

Annexe 5

Taux d'hébergement (%) des personnes âgées de plus de 60 ans dans le pays yonnais par tranche d'âge quinquennale en 1990 et 1999

	1990							1999						
	Domi-cile	Logt-foyer	Maison de retraite	USLD	Com Relig	Total Etabl	Autre	Domi-cile	Logt-foyer	Maison de retraite	USLD	Com Relig	Total Etabl	Autre
> 60	93,8	0,31	4,4	1	0,55	6,2	0	92,6	1,06	4,34	1,03	0,82	7,2	0,12
60 - 64	98,9	0,13	0,38	0,13	0,5	1,1	0	98,1	0,03	0,475	0,475	0,89	1,9	0
65 - 69	98,3	0,13	0,4	0,4	0,8	1,7	0	98,3	0,27	0,38	0,39	0,69	1,7	0
70 - 74	97,1	0	2,1	0,27	0,53	2,9	0	97,4	0,03	1,1	0,82	0,57	2,5	0,07
75 - 79	94,7	0,93	3,9	0,23	0,23	5,3	0	93	1,1	4,3	0,62	0,89	6,9	0,08
80 - 84	92,3	0,35	9,9	2,4	1	13,7	0	86,2	2,8	7,5	1,8	1,5	13,6	0,2
85 - 89	74,7	0	18,8	6,5	0	25,3	0	67,4	6,3	21,5	3,6	0,7	32,1	0,5
> 90	54,4	2,5	36,7	6,3	0	45,6	0	52,8	4,9	34,6	5,7	1,4	46	1,2

Source INSEE RP 1990 - 1999

Annexe 6

Répartition des personnes âgées de plus de 60 ans par lieu d'hébergement, par tranche d'âge quinquennale et par sexe, dans le pays yonnais en 1999

	1999																				
	Domicile			Logt-foyer			Maison de retraite			USLD			Com Relig			Total Etabl			Autre		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
> 60	5930	7581	13511	44	111	155	135	497	632	56	94	150	9	111	120	244	813	1057	3	14	17
60 - 64	1608	1694	3302	0	1	1	6	10	16	9	7	16	6	24	30	21	42	63	0	0	0
65 - 69	1506	1779	3285	4	5	9	7	5	12	7	6	13	2	21	23	20	37	57	0	0	0
70 - 74	1162	1578	2740	0	1	1	15	16	31	12	11	23	0	16	16	27	44	71	0	2	2
75 - 79	1017	1393	2410	5	23	28	24	87	111	6	10	16	0	23	23	35	143	178	0	2	2
80 - 84	323	501	824	1	26	27	11	61	72	8	9	17	0	14	14	20	110	130	0	2	2
85 - 89	236	345	681	22	42	64	47	170	217	9	27	36	1	6	7	79	245	324	2	3	5
> 90	78	191	269	12	13	25	25	148	173	5	24	29	0	7	7	42	192	234	1	5	6

Source INSEE RP 1990 - 1999

Annexe 7

Projection de la répartition des personnes âgées de plus de 60 ans par lieu d'hébergement en 2005, 2010 et 2015 dans le pays yonnais

	1999							2005						
	Domi-cile	Logt-foyer	Maison de retraite	USLD	Com Relig	Total Etabl	Autre	Domi-cile	Logt-foyer	Maison de retraite	USLD	ComRelig	Total Etabl	Autre
> 60	13522	155	632	150	120	1057	17	14294	165	670	160	127	1118	19
60 - 64	3302	1	16	16	30	63	0	3261	1	16	16	30	63	0
65 - 69	3285	9	12	13	23	57	0	3201	9	12	12	22	55	0
70 - 74	2740	1	31	23	16	71	2	3036	10	34	26	18	78	2
75 - 79	2410	28	111	16	23	178	2	2346	28	108	15	22	173	20
80 - 84	824	27	72	17	14	130	2	1711	56	149	36	30	270	4
85 - 89	681	64	217	36	7	324	5	416	39	133	22	4	198	3
> 90	269	25	173	29	7	234	6	324	31	211	36	9	282	7

Source : Taux d'hébergement de 1999 appliqués aux projections démographiques 2005, 2010 et 2015

	2010							2015						
	Domi-cile	Logt-foyer	Maison de retraite	USLD	Com Relig	Total Etabl	Autre	Domi-cile	Logt-foyer	Maison de retraite	USLD	ComRelig	Total Etabl	Autre
> 60	17092	196	800	190	150	1336	22	20224	232	948	225	176	1581	26
60 - 64	5236	2	25	25	49	101	0	5845	2	28	28	53	113	0
65 - 69	3163	9	12	12	22	55	0	5100	14	20	20	36	88	0
70 - 74	3018	9	34	25	18	77	2	3011	1	34	25	18	77	2
75 - 79	2629	31	122	18	25	194	2	2645	31	122	18	26	195	2
80 - 84	1784	58	155	37	31	281	4	2034	66	177	32	35	321	5
85 - 89	927	86	295	50	10	441	7	995	93	318	53	10	474	7
> 90	279	26	180	30	7	243	6	487	5	317	53	13	424	11

Source : Taux d'hébergement de 1999 appliqués aux projections démographiques 2005, 2010 et 2015

Annexe 8

Nombre de bénéficiaires par GIR pour chaque établissement

CCAS LRSY	NON EHPAD						EHPAD					
	Maison de retraite		Léon Tapon		La Vigne aux Roses		Le Moulin Rouge		St André d'Ornay		André Boutelier	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004
GIR 1	6	6	0	0	7	7	5	1	4	2	5	3
GIR 2	21	23	1	4	9	11	14	16	24	29	13	20
GIR 3	3	8	4	1	12	11	10	11	11	4	12	5
GIR 4	12	7	7	4	25	22	17	19	16	20	24	16
GIR 5	1	1	8	12	6	7	8	9	9	12	22	27
GIR 6	1	1	55	55	18	16	20	18	16	13	19	19
GMP	735	606	167	155	464	478	460	456	513	516	464	493

Pays yonnais	EHPAD				NON EHPAD	
	La Chaize-le-V.	Venansault	Mouilleron	La Ferrière	St Florent	Dompierre
	2003	2003	2003	2003	2003	2003
GIR 1	11	1	4	2	3	2
GIR 2	29	20	18	19	9	3
GIR 3	11	7	3	2	6	6
GIR 4	18	12	1	11	17	10
GIR 5	13	8	7	16	19	4
GIR 6	7	17	11	23	17	1
GMP	605	65	558	421	388	528

LRSY	USLD CHD		USLD EPSM
	2003	2004	2003
GIR 1	51	63	25
GIR 2	49	51	19
GIR 3	12	11	5
GIR 4	12	6	1
GIR 5	2	4	0
GIR 6	1	1	0
GMP	814	858	891

Annexe 9 : Questionnaires d' valuation du CLIC

CLIC ENTOURAGE

**Questionnaire d' valuation du fonctionnement de la coordination technique (CT)
VERSION II**

1 – Permanences du CLIC

- Les plages horaires d'ouverture du CLIC vous semblent-elles satisfaisantes :

Oui Oui, partiellement Non

- Quelles am liorations proposez-vous?

.....

- Avez-vous rencontr  des difficult s   joindre t l phoniquement le CLIC ?

Non, jamais Parfois Fr quemment

2 – Participation   la coordination technique

- Vous participez aux coordinations techniques :

- au si ge d'Entourage
- dans le pays yonnais

- Participez-vous r guli rement aux coordinations techniques :

-   chaque rencontre
- en fonction des situations  voqu es
- en fonction de mes disponibilit s
- de temps en temps
- rarement

- Depuis combien de temps participez-vous   ces r unions ?

- Plusieurs ann es
- Moins d'un an
- Moins d'un mois

3 – Organisation des r unions

- Comment jugez-vous l'organisation des r unions de la CT ?
tr s satisfaisant Satisfaisant Peu satisfaisant

- Quelles am liorations proposez-vous ?

.....

4 – L'apport de la coordination technique

- Quels sont vos appr ciations sur les b n fices apport s par la coordination technique ? (mettre une croix, r pondre   chacune des questions)

	Pas du tout	Un peu	Moyen-nement	Beaucoup
Une meilleure connaissance des diff�rents intervenants				
L'utilisation d'un langage commun				
L'�tablissement d'une relation de confiance entre les partenaires de la CT				
Une meilleure compl�mentarit� des interventions				
Une meilleure �valuation des situations par le regard crois� des diff�rents intervenants				
Une plus grande r�activit� aux situations d'urgence ou complexes				

5 – L'objet de la coordination technique (CT)

Quelles sont, selon vous, les situations qui n cessitent l'intervention du CLIC ?

- Les situations les plus lourdes (probl mes de d mences, troubles du comportement, handicap physique lourd...)
- Les situations complexes (voir d finition charte)
- La d faillance de l'entourage
- Les limites du maintien   domicile
- L'inadaptation du logement
- Les soins palliatifs

Autres :

.....

- Quelles sont les situations qui ne rel vent pas de l'intervention du CLIC ?

.....

6 - Evaluation des situations

■ L'organisation actuelle vous semble-t-elle satisfaisante en mati re d' valuation des besoins g erontologiques au domicile des personnes ?
 Oui Oui, partiellement Non

■ Quelles am liorations proposez-vous ?

■ Souhaitez-vous la mise en place d'un document commun d' valuation g erontologique ?
 Oui Non

7 - Coordination au domicile, dans le cadre d'interventions coordonn es par le CLIC

■ La charte de la coordination technique est-elle connue de tous les intervenants de votre service ?
 Oui Oui, par certains Non

■ Les familles, l'entourage ou la personne de confiance sont-ils inform s de l'existence et du r le du CLIC ?
 Oui, syst matiquement Oui, parfois Non

■ L'utilisateur est-il inform  de l'intervention du CLIC (lorsque son autonomie mentale le permet) ?
 Oui, syst matiquement Oui, parfois Non

8 - Retours   domicile (dans le cadre du CLIC ou non)

QUESTIONS AUX INTERVENANTS DU DOMICILE

■ Etes-vous inform  des retours   domicile qui n cessitent votre intervention ?
 Syst matiquement De temps   temps Avec retard Jamais

■ Si oui, avec quel d lai ?
 un d lai raisonnable au dernier moment apr s le retour   domicile

■ Les documents mis   votre disposition sont-ils suffisants pour organiser la prise en charge du patient ?
 Oui Oui, partiellement Non

■ Quel est votre principal interlocuteur au niveau des  tablissements de sant  pour pr parer ces retours ?
 assistant social cadre de sant  autres soignants
 la famille ou l'entourage autres personnes
 A pr ciser ?

■ Comment jugez-vous l'organisation des retours   domicile ?
 Tr s satisfaisante Satisfaisante A am liorer

■ Quelles am liorations proposez-vous ?

QUESTIONS AUX PROFESSIONNELS DES ETABLISSEMENTS DE SANTE

■ Qui a en charge la pr paration des retours   domicile, qui n cessitent une intervention coordonn e ?

- Le cadre de sant 
- L'infirmier
- L'assistant social
- Cela d pend des situations
- Autre

Autres,   pr ciser :

.....

■ Disposez-vous d'un protocole pour pr parer ces retours ?
 oui non

■ Si oui, est-il appliqu  ?
 syst matiquement parfois jamais

■ A qui vous adressez-vous pour pr parer ces retours   domicile ? (mettre une croix, plusieurs r ponses possibles)

	Jamais	De temps � temps	syst�matiquement
Directement au clic			
m�decin traitant			
SSIAD			
Infirmier lib�ral			
services d'aides			
la famille ou l'entourage			

Autres :

Eprouvez-vous des difficult s   organiser ces retours   domicile ?

jamais parfois syst matiquement

■ Si oui, quelles sont-elles ?

.....

■ Quelles am liorations proposez-vous ?

.....

CLIC ENTOURAGE

Connaissance du CLIC par les professionnels du secteur sanitaire et social qui ne participent pas à la coordination technique

VERSION II

1 – Avez-vous déjà été en contact avec le CLIC ?

■ au siège d'Entourage : Oui, fréquemment Oui, plusieurs fois Jamais

■ dans le pays yonnais : Oui, fréquemment Oui, plusieurs fois Jamais

■ Si vous avez déjà été en contact avec le CLIC Entourage, les plages horaires d'ouverture vous semblent-elles satisfaisantes :

Oui Oui, partiellement Non

■ Quelles améliorations proposez-vous (en matière de plage horaire) ?

.....

■ Avez-vous rencontré des difficultés à joindre téléphoniquement le CLIC ?

Non, jamais Parfois Fréquemment

3 – Connaissez-vous les missions du CLIC ?

Oui Oui, partiellement Non

■ Quelles sont-elles ?

.....

■ Avez-vous déjà orienté des usagers et des familles vers le CLIC ?

Oui, fréquemment Oui, plusieurs fois Non

■ Quand vous êtes sollicités pour renseigner des personnes âgées ou leur famille, vers quels services les orientez-vous ?

	Je les renseigne moi-même	Le CLIC	L'assistant social	Le service ou étab. concerné	Autres
Une solution d'hébergement					
Un service d'aides					
Un service de soins à domicile					
Des problèmes sociaux					

4 – Retours à domicile après une hospitalisation

QUESTIONS NE CONCERNANT QUE LES INTERVENANTS AU DOMICILE (professionnels du soin, services d'aides, services sociaux...) ET LES ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES

■ Etes-vous informé des retours à domicile qui nécessitent votre intervention ?

Systématiquement De temps à temps Avec retard Jamais je ne suis pas concerné par la question

■ Si oui, avec quel délai ?

un délai raisonnable au dernier moment après le retour à domicile

■ Les documents mis à votre disposition sont-ils suffisants pour organiser la prise en charge du patient ?

Oui Oui, partiellement Non

4 - Quels sont, selon vous, les besoins prioritaires pour les personnes âgées à La Roche-sur-Yon et dans le pays yonnais ? (en les classant par ordre d'importance, le premier choix étant le choix prioritaire)

.....

POUR MIEUX VOUS CONNAITRE

Votre profession :

- Médecin généraliste
 Méd. coordonnateur mais. de retraite
 Cadre de santé
 Pharmacien
 Infirmier
 Masseur-kinésithérapeute

- Pédicure-podologue
 Opticien
 Travailleur social
 Cadre de service à domicile
 Cadre administratif
 Autre profession

Lieu d'exercice

- Adm. sanitaire et sociale
 Caisse de sécurité sociale
 Et. pour personnes âgées
 Etablissement de santé
 Libéral
 Officine
 Magasin d'optique
 Autres lieux